



## Rachat de parts a la holding en difficulté

Par **mathis12**, le **08/07/2010** à **08:53**

Bonjour,

Je suis directeur général d'une société avec 49 % des parts, nous avons vendu 51% des parts à un groupe(holding)il y a un an.

Un protocole de cession des 49% des parts restantes a été signé avec une date butoire de cession définitive fin 2011

Les résultats de cette filiale sont corrects actuellement.

Nous avons quelques inquiétudes concernant la holding qui pourrait éventuellement déposer son bilan.

Dans ce cas,pourrais je racheter mes anciennes parts pour continuer mon activité ?

Serions nous entraîné par le dépôt de bilan de la holding ?

Quelles seraient les règles à appliquer pour valoriser ces parts ?

MERCI pour la réponse